



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 31 mai 2018

CONVOCAATION : 24 mai 2018

AFFICHAGE : 24 mai 2018

PRESENTS : CANTENEUR Bruno, CHAXEL Chantal, KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, MARCHAND Ginette, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice POIREL David et SCHOLZ Laurent.

MEMBRES ABSENTS et EXCUSES : 1 : SEYBOLD Christophe

POUVOIRS : 0

MEMBRES AYANT DELIBERE : 9

SECRETARE DE SEANCE : CHAXEL Chantal

20 H 30 : Madame le Maire ouvre la séance.

➤ **TRAVAUX 2018 :**

- Une prévision de travaux de réfection de chemin a été étudiée par l'assemblée : La rue des vergers sera superficiellement réhabilitée sur une longueur de 100 M.
- Le chemin du haut de la croix sera réaménagé avec un terrassement de 35 cm de profondeur. En concertation avec l'entreprise retenue « Jenet Démolition », l'écoulement des eaux pluviales sera revu avant toute intervention. Le devis de 15.623,60 € HT sera donc révisé.
- La pose d'une prise électrique européenne de 32 ampères sur le coffret électrique placé au centre du village, est nécessaire pour accueillir les forains, lors de la fête patronale. Un devis de 980 € HT de l'entreprise SET a été validé par l'assemblée.
- Un projet de changement des anciens luminaires bordant la Départementale est en cours de réflexion. Un devis de 23256 € pour 17 points lumineux pourraient être complété par le remplacement des luminaires des rues adjacentes.

➤ **PREPARATION COMICE AGRICOLE 2018 :**

- La municipalité décide de servir l'apéritif devant la mairie (dehors si le temps le permet ou dans la salle communale)
- Les brioches seront commandées à la boulangerie Cossin

➤ **REMBOURSEMENT ACHAT DU TELEPHONE POUR LA MAIRIE :**

Lors de l'achat d'un appareil téléphonique pour la mairie, l'opérateur ORANGE ne procède plus de paiement par mandat administratif. Ainsi, le maire a dû régler cette dépense de 69,90 € sur place. Le conseil accepte de rembourser le maire.

ARRACOURT, le 3 Juin 2018
Le Maire, Ginette MARCHAND,